FICHE D'INSCRIPTION EQUITATION SAISON 2025 2026

LES ECURIES DE LA BURGUE

La Burgue 81140 Vieux.

Tel : 06 86 38 55 74

lesecuriesdelaburgue@gmail.com

Site Web : WWW.ECBURGUE.COM

N° de licence FFE :

Horaires d'ouverture : de 9h30 à 19h, sauf le dimanche et vacances scolaires

COORDONNEES DU CAVALIER

Nom :……..... Prénom : ……

Date de naissance :……Age :……..Sexe : F ☐ M ☐

Téléphone(s):…… ……

Email : …….....

Allergies-Traitements-Observations particulières :

……

COORDONNEES DU RESPONSABLE LEGAL (si cavalier mineur)

Nom :…… Prénom : ……

Adresse complète :……

……

Téléphone :……

Lien de parenté :……

☐ J'autorise mon enfant à participer à la vie du club (aider les jeunes cavaliers à préparer les poneys, aider aux diverses animations organisées au club…

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :…… Prénom :……

Lien de parenté :…… Tel :……

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Urgence médicale

Je soussigné……..autorise **Les Écuries de La Burgue** à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

DROIT A L'IMAGE

Autorisation pour l'enfant mineur

Je soussigné…….....autorise **Les Écuries de La Burgue** à filmer, à photographier, durant les animations et les cours, et diffuser l'image de mon enfant……,sans contrepartie de quelque nature que ce soit.

Autorisation pour la personne majeure

Je soussigné……autorise Les **Écuries de La Burgue** à me filmer, me photographier durant les animations et les cours, ainsi qu'à diffuser mon image sans contrepartie de quelque nature que ce soit.

Signature

REGLEMENT / FORFAITS

Les leçons ont lieu chaque semaine, du lundi 08 septembre 2025 au 21 juin 2026 inclus
(selon calendrier proposé, 36h/an, hors vacances et jours feriés).

L' ENGAGEMENT EST A L'ANNEE

Il sera possible de rattraper 1 cours par trimestre **si l'absence a été annoncée au moins 24 heures à l'avance** par mail (lesecuriesdelaburgue@gmail.com) ou sms (06 86 38 55 74).
Toute absence non déclarée ou déclarée le jour même ne sera plus rattrapable.
Toute longue absence justifiée, par certificat médical, pourra être rattrapée ultérieurement.
Des leçons seront proposées **en supplément** pendant les vacances et jours fériés.

REGLEMENT / CARTES

Les leçons ont lieu chaque semaine, du lundi 08 septembre 2025 au 21 juin 2026 inclus.
Tout changement d'horaire devra s'effectuer une semaine à l'avance,
en cas d'absence non programmée, l'heure sera décomptée.
Il sera possible de rattraper le cours **si l'absence a été annoncée au moins 24 heures à l'avance** par mail (lesecuriesdelaburgue@gmail) ou sms (06 86 38 55 74).
La validité de la carte est de **3 mois**, date à date.
Son renouvellement devra s'effectuer au plus tard la 9ème heure de la carte en cours.
Toute longue absence justifiée, par certificat médical, pourra être rattrapée ultérieurement.

Afin de **garantir un service de qualité**, il vous est recommandé de prendre connaissance du règlement intérieur.
Pour permettre à votre enfant, ou à vous-même, de profiter au mieux des leçons programmées, il est impératif d'être présent aux Écuries, au minimum 30 minutes avant l'heure annoncée, pour la préparation du cheval. Prévoyez 30 minutes à la suite du cours, pour effectuer les soins nécessaires au cheval avec lequel le cours a été effectué (désseller, panser, doucher si besoin..) .

ACCUSE D'INFORMATION

Je soussigné(é) M/Mme……..
reconnais avoir pris connaissance du contrat et du règlement intérieur du Centre Équestre Les Écuries de La Burgue.

A …… **Signature** (du responsable)
Le ……

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

NIVEAU	JOUR DE REPRISE	HEURE	FORMULE
MODE DE REGLEMENT			